

**CHAPITRE I - LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET
DÉMOGRAPHIQUE RÉGIONAL DANS LA LOGIQUE
ÉCONOMIQUE MONDIALE**

L'observation sur une longue période des dynamiques socio-économiques et démographiques territoriales met en évidence un processus de localisation des hommes et des activités dans les territoires selon trois paramètres.

A l'existence de pôles métropolitains qui jouent un rôle majeur dans l'ancrage des activités et des ressources humaines, s'ajoutent deux types d'espaces géographiques, les littoraux d'une part et les grandes vallées fluviales de l'autre :

- Le littoral, historiquement parce qu'il s'agissait d'un point d'articulation possible avec l'économie mondiale, à une époque où les transports par voie maritime étaient souvent plus économiques et plus sûrs que par les voies terrestres, et plus récemment pour des raisons liées à la qualité de vie supposée des bords de mer.
- Les grandes vallées fluviales, parce que les déplacements sont plus aisés et qu'il existe un tropisme naturel à la localisation des activités le long de ces grands axes.

Les régions qui disposent de pôles urbains de taille et de profil métropolitains de niveau européen, d'un littoral de qualité et de grands axes de circulation vers un hinterland profond sont des espaces qui ont le maximum d'atouts pour assurer leur développement. Tout se passe comme si trois conditions majeures étaient réunies : les économies d'échelles dans l'organisation des systèmes productifs (au sens large du terme) et la capacité d'interaction locale entre une grande variété de fonctions et de ressources, les facilités de communication avec le reste du monde, et enfin les tropismes culturels, psychologiques et humains en quête de ressourcement, de contact avec la nature ou ce qui en fait état.

Une région comme celle des Pays de la Loire est à cet égard a priori relativement qualifiée pour se positionner parmi les territoires les plus dynamiques de l'espace métropolitain. Elle dispose d'une métropole régionale puissante, active, la seule de la façade atlantique française avec Bordeaux en Aquitaine, à disposer d'un éventail varié de fonctions, notamment dans le domaine du tertiaire supérieur et dont la taille atteint la taille critique des grandes métropoles européennes si l'on prend en considération le pôle de Saint-Nazaire, c'est-à-dire autour d'un million d'habitants. Elle est historiquement structurée autour d'un axe Nantes-Angers qui lui a permis une forte pénétration vers l'espace continental, et elle se densifie le long d'un littoral et d'un rétro-littoral résidentiel dynamique. De plus, l'espace nord-est, qui est situé sur un axe bassin parisien/ Bretagne est lui aussi un axe porteur de dynamiques significatives. La géographie régionale porte par conséquent les logiques économiques : du moins elle ne les contrecarre pas.

Mais il s'agit là de conditions permissives. Elles n'expliquent pas les dynamiques en elles-mêmes. Il serait trop simple et trop déterministe de soutenir l'idée selon laquelle, parce qu'elle est bien située au plan géographique, la région est promise à un développement continu de longue durée. La preuve inverse en est donnée par le pôle marseillais, qui réunit a priori les mêmes conditions, et qui a connu une très longue période de déclin relatif. Or, la région des Pays de la Loire connaît une expansion forte, tant du point de vue démographique qu'économique. Sur ce plan, son expansion ne se fait pas seulement au sens résidentiel du terme, ce qui est largement le cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais elle est aussi et surtout le fait de son volume d'activité et de son potentiel productif. Région agricole dans ses fondements, elle a une vieille tradition « industrielle » à travers une multitude de petites entreprises qui traduit l'existence d'une capacité d'initiative individuelle forte, dans des secteurs d'activités aussi divers que la confection, la mécanique, la plasturgie. C'est une région dans laquelle la culture du travail est une réalité ancienne, qui structure les comportements, en fait une région « solide » dans sa relation homme-activité, et une région à l'écoute des mutations notamment technologiques du fait d'une ancienne tradition d'ouverture et d'échange par rapport à l'espace monde.

Mais, l'envers de la médaille, c'est que cette ouverture de la région au monde sur une base d'activités de transformation et d'activités industrielles la place en position de concurrence directe par rapport aux logiques industrielles de la mondialisation, dont on sait qu'elles sont redoutables. Les secteurs d'activités industriels dominants de la région sont des secteurs qui sont à peu près tous soumis à la concurrence des pays émergents du Sud, dans la mesure où il s'agit de secteurs d'activité de type « middle tech technologie », c'est-à-dire des secteurs de technologie de moyenne gamme, ceux pour lesquels les effets de rattrapage des pays émergents du Sud sont les plus marquants depuis une dizaine d'années.

Or, ce n'est pas le fait de cette concurrence qui pose en soi un problème, c'est le fait que le marché mondial est de plus en plus structuré par les systèmes productifs de ces pays. Encadrés par les grandes multinationales mondiales, qui se sont « jetées » sur ces pays à bas coût de production et à niveau technologique en cours d'élévation rapide, les marchés ont dorénavant le couple « multinational-pays émergents » comme centre de gravité à la fois productif et organisationnel. C'est ce mixte, ou cette combinaison qui entraîne l'économie monde, avec des effets immédiats très déstructurants par rapport aux pays de la « vieille économie », basée sur des combinaisons productives étroitement reliées aux marchés locaux ou nationaux. Des régions comme les Pays de la Loire, dont le système productif est encore largement basé sur des valeurs, des comportements et des horizons locaux, plus « endogènes » qu'exogènes, bien que très ouvertes aux échanges, qui ne disposent pas de grands pôles de décisions à horizon monde, et qui se contentent d'un honnête positionnement en terme de pôle de commandement régional et interrégional, sont a priori des régions fragiles.

Les Pays de la Loire sont par conséquent une région dynamique tant sur le plan démographique, que sur le plan économique. Selon les données de l'INSEE, elle est située au 6ème rang des régions métropolitaines au niveau démographique, avec un taux de croissance annuel de sa population sur la période 1999/2006 de 0,89%, pour une moyenne nationale métropolitaine de 0,64. Cette évolution résulte pour 0,44% du solde naturel, au 5ème rang national (0,39%), et pour 0,45% du solde migratoire, au 9ème rang national (0,25%). Au niveau économique, elle augmente sa part relative de 0,5% en terme de valeur ajoutée par rapport au niveau national sur la période 1990 à 2003, ce qui est un score tout à fait honorable. La Région Pays de la Loire améliore ainsi son positionnement dans l'ensemble national sur deux critères majeurs de développement.

Mais en même temps, c'est une région qui peut à tout moment subir les effets pervers de logiques économiques qu'elle ne contrôle pas. L'actualité économique récente, du plan Power 8 d'EADS au rachat de la biscuiterie LU de Danone par une multinationale américaine en témoigne. Ce qui ne veut pas dire que des activités de ce type vont disparaître. Cela veut dire que l'économie régionale, comme on l'a vu avec le rachat des Chantiers de l'Atlantique par un groupe norvégien, est en train d'entrer de plein fouet dans les logiques de la mondialisation, mais sans doute avec un certain temps de retard. Il doit logiquement en résulter une dépendance stratégique croissante de la base économique. A l'avenir, deux voies de développement s'offrent à elle. Première voie : un processus de spécialisation sur des niches économiques dans lesquelles l'économie régionale pourra faire valoir des avantages technologiques et organisationnels comparatifs. Deuxième voie : une orientation marquée par une dégradation de ses ressources, allant d'une élimination partielle dans le cas de délocalisations, qui préserve les activités à haute valeur ajoutée et le pilotage des entreprises, le design, le marketing, -comme c'est le cas dans le secteur de la confection du Choletais-, à une disparition pure et simple des établissements industriels, dont les unités de production sont transférées dans les pays émergents et les centres de décision dans des grands pôles métropolitains situés à l'extérieur de la région. Ainsi, un certain degré d'incertitude pèse sur l'avenir de la région. En quelque sorte, un avenir non gagné par avance.

La différence entre le maintien et la disparition des potentiels sur des ensembles allant de l'activité de production aux centres de décision tient souvent à peu de choses : une dégradation du niveau de rentabilité des produits qui ne trouvent pas, à l'échelle monde leurs marchés, parce que les renouvellements de gammes ne sont pas assez rapides, ou en inadéquation avec le marché, des chaînes de décision qui passent par-dessus le niveau régional... Ainsi, de plus en plus, une économie comme celle-ci risque de se trouver sur une corde raide de logiques qui vont de plus en plus échapper aux centres de pouvoirs locaux.

La question est alors de se demander où se trouve l'avenir d'un territoire comme celui des Pays de la Loire. C'est une région qui dispose d'un socle important lié à l'économie résidentielle, que l'on peut assimiler à un stabilisateur économique: des ménages vivent et résident, ils ont un certain niveau de vie (pas très élevé d'ailleurs en moyenne) qui assure une sorte de « ticket » de base de l'économie locale. A cet égard, l'attraction de nombreux ménages pour le littoral est un facteur positif, même s'il s'agit de ménages âgés, donc peu consommateurs (ou moins consommateurs de biens et de services) comparés aux jeunes actifs, et qui alourdissent le poids relatif des tranches d'âge supérieures dans la pyramide régionale des âges. Mais c'est un marché incontestable.

De plus, le processus de tertiarisation est concomitant avec le développement d'une économie résidentielle et « présente » très importante. Par ailleurs, en dépit de ce que nous venons d'indiquer sur le poids des personnes âgées, c'est une région encore relativement jeune, ce qui engendre des besoins en équipements, en logements. Ensuite, le fait qu'il existe dans cette région un bon niveau d'infrastructures de communications vers les grands « hub » intercontinentaux, qui devraient encore s'améliorer avec la réalisation du nouvel aéroport interrégional, et de centres directionnels de niveau interrégional importants, notamment dans le domaine de la finance, devrait consolider cette région dans ses fonctions supérieures. Au niveau de la technologie, qui est un facteur d'entraînement essentiel, la région dispose de bonnes capacités avec sept pôles de compétitivité et une véritable tradition de culture technique dans plusieurs domaines, comme la mécanique, la plasturgie, les sciences agronomiques et de transformation des produits agricoles notamment.

Ainsi, cette région dispose de potentiels réels pour s'assurer une place correcte dans la compétition internationale (et pas seulement interrégionale) des régions. Mais ce sont des potentiels qui, s'ils ne sont pas confortés, aidés, soutenus par l'ensemble des acteurs collectifs, qu'ils soient publics ou privés, risquent en permanence de basculer du « plus » vers le « moins ». Cela veut dire qu'il n'y a pas, dans cette région, de rente de situation qui permet de lui assurer indéfiniment sa place dans le groupe des régions les plus dynamiques de l'espace métropolitain. Autrement dit, c'est par la capacité des acteurs de l'ensemble de la société à produire une logique partagée de l'action et de l'adaptation aux conditions du monde actuel, que cette région continuera de cheminer sur une trajectoire haute, ou déclinera insensiblement. Ce qui revient à dire, in fine, que c'est de la capacité de gouvernance collective que dépendra le devenir de la région, c'est-à-dire d'une capacité de partage d'enjeux, d'objectifs et de finalités, et non pas d'une sorte de logique « mécanique » ou automatique. Rien n'est joué, mais tout est possible.